RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A&D STRATEGIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : [redacted]

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 7 JANVIER 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur David CREUILLENET, demeurant [redacted] VAROIS ET CHAIGNOT,
- Madame Anne-Valérie DAMY, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A&D STRATEGIES au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 47 Avenue Charles Jaffelin, 21200 BEAUNE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 7 janvier 2025,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- Monsieur David CREUILLENET, demeurant [redacted] VAROIS ET CHAIGNOT,

- Madame Anne-Valérie DAMY, demeurant 47 Avenue Charles Jaffelin, 21200 BEAUNE,

Monsieur David CREUILLENET et Madame Anne-Valérie DAMY disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur David CREUILLENET et Madame Anne-Valérie DAMY acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à BEAUNE
Le 7 janvier 2025

M. David CREUILLENET

[redacted]

Mme Anne-Valérie DAMY

[redacted]